


Le Conseil de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale s'est réuni le mercredi 27 mai 2015 à 9h30, dans la salle 312 du Campus Les Tertiales, Rue des Cent Têtes à Valenciennes.

**Etaient présents :**

Madame MANGEOL, Directrice de l'IRA de Lille et présidente du Conseil  
Madame ANDRIS, représentant le Maire de Valenciennes  
Monsieur LECHERF, représentant le Directeur du Centre Hospitalier de Valenciennes  
Monsieur CHERRIER, Elu Enseignant  
Monsieur LHOMME, Elu Enseignant  
Madame LECLERCQ, Elue BIATSS  
Monsieur METAY, Elu BIATSS  
Monsieur DUHAMEL, Elu Etudiant  
Monsieur HONOREZ, Elu étudiant  
Mme GUILBERT, Elue étudiant  
Madame CAOUDER, représentant le Président de l'UVHC (léger retard)

**Avaient donné pouvoir :**

Monsieur le Président de la CCI Grand Hainaut, à M. CHERRIER  
Monsieur DELCROIX, élu intervenant extérieur, à M. LHOMME  
Madame GERARD, élue étudiante, à M. DUHAMEL.

Madame MANGEOL, Présidente du Conseil, ouvre la séance à 9h40, en remerciant les conseillers pour leur présence. 

**1) Approbation du compte-rendu du Conseil de l'IPAG du 04 décembre 2014**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

**2) Calendrier pédagogique 2015-2016**

A la demande de Mme CAOUDER, qui a prévenu de son léger retard, M. CHERRIER propose de retarder ce point et de passer par anticipation au point 3 de l'ordre du jour.

**3) Les règlements des examens**

M. CHERRIER présente les modifications du règlement des examens de la Licence d'Administration Publique. A l'article 13, concernant les justificatifs d'absence permettant le rattrapage des examens, il est précisé que les justificatifs devront être produits dans un délai de 10 jours.

M. LHOMME présente les règlements des examens du Master d'Administration Publique : Master 1 et 2.

Mme CAOUDER donne des détails sur les modules transversaux. M. LHOMME indique que la FDEG (Faculté de Droit, Economie et de Gestion), l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) et l'IPAG sont en demande d'un module transversal « Gestuelle comportementale, mécanismes psychologiques, ... »

Les élus étudiants souhaiteraient qu'il y ait des groupes de niveaux, en TD de langue en Master.

Concernant le Master 2, M. LHOMME souligne la simplification des intitulés des Unités d'Enseignement.

Par ailleurs, il insiste sur l'ajout d'un enseignement sur la rédaction du mémoire et sa présentation orale. M. Duhamel précise que cela correspond aux attentes des étudiants.

Mme CAOUDER demande des précisions sur la mobilité : 2 étudiants sont au Canada et 1 à Zagreb.

Mme MANGEOL remercie M. CHERRIER et M. LHOMME pour leur présentation et soumet les règlements des examens aux votes. Les 3 règlements des examens sont adoptés à l'unanimité.

## **2) Calendrier pédagogique 2015-2016**

Mme CAOUDER,, ayant rejoint le conseil, le point 2 est abordé.

M. CHERRIER présente le calendrier pédagogique de l'année et Mme CAOUDER précise que le calendrier de l'IPAG est bien en adéquation avec les prescriptions de la COMUE.

## **4) Compte financier 2014**

Mme LECLERCQ, Responsable Administrative et Financière, présente les documents envoyés et détaille les dépenses et les recettes de l'exercice.

M. CHERRIER souligne l'importance des dépenses de personnel, du fait du déficit de l'IPAG en poste d'enseignants titulaires. Le résultat excédentaire d'environ 15 000€ est le reflet de la prudence de l'IPAG.

## **5) Questions diverses :**

Madame LECLERCQ tient à préciser qu'il n'y a pas de DBM (Décision Budgétaire Modificative), car le Budget Initial 2015 avait déjà intégré les recettes en augmentation, notamment les recettes d'apprentissage.

Monsieur CHERRIER informe les conseillers que l'Assemblée Générale des Directeurs d'IPAG aura lieu fin novembre à Paris.

Mme CAOUDER, détaille les manifestations universitaires à venir : J-Day le 1<sup>er</sup> octobre 2015, Forum Démo mi-octobre, Salon de Valenciennes fin novembre et de Lille les 21, 22 et 23 janvier et enfin les Journées Portes Ouvertes le samedi 30 janvier 2016.

M. CHERRIER évoque donc la date du samedi 6 février pour la traditionnelle Remise des Diplômes., avec comme parrain de promotion un représentant de l'administration territoriale.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme MANGEOL lève la séance.